

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Marché 09310 R - Achat de papier à copier et de papier graphique - Changement d'indice de référence - Avenant n°1 - Décision - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération 2006/0875 du 22 décembre 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux a autorisé le lancement d'un appel à concurrence pour l'achat de papier à copier et de papier graphique destiné à ses services et à son atelier d'impression.

A l'issue de la procédure, le marché 07282 R a été notifié le 10 décembre 2007 à la société PAPYRUS FRANCE pour une durée initiale de 1 an, avec possibilité de reconduction par périodes successives de 1 an et pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Par décision de la Communauté urbaine, le marché a été reconduit pour la période allant du 10/12/2008 au 09/12/2009 sous le numéro 08290 R, puis pour la période allant du 10/12/2009 au 09/12/2010 sous le numéro 09310 R.

L'INSEE, dans un avis mis en ligne sur son site d'information, signale la suppression de l'indice de référence retenu au marché : l'indice PVIC 211217 (Papiers pour photocopies, reprographie, imprimante et offset – identifiant INSEE : PVIC 2112170000M). Il est remplacé à l'identique par la nouvelle série CPF 17.12 (Papiers pour photocopies, reprographie, imprimante, offset – Marchés français – Prix départ usine – identifiant INSEE : FM0D 1712060005M).

Les valeurs de ce nouvel index sont affectées d'un coefficient de raccordement de 0,8152 (la nouvelle série est à multiplier par ce coefficient pour obtenir une comparaison avec l'ancienne dans la formule de variation des prix). La formule de variation des prix, précisée au CCAP, reste inchangée.

La prise en compte de cette substitution de l'index de référence dans la formule de révision des prix, avec date d'effet au 10/12/2009, nécessite la passation d'un avenant au marché.

Afin de prendre en compte ces modifications, un projet d'avenant a été établi. Il est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés (Tour Guyenne 6^{ème} étage) en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article 20 du Code des Marchés Publics,

Vu le marché 07282 R, notifié le 10/12/2007 à la société POPYRUS FRANCE pour une durée initiale de 1 an, avec possibilité de reconduction par périodes successives de 1 an et pour une durée maximale de reconduction de 3 an,

Vu la demande de reconduction de ce marché le n°093 10 R, formulée par la communauté urbaine le 27 août 2009, pour la période allant du 10/12/2009 au 09/12/2010,

Vu la suppression par l'INSEE de l'indice de référence mentionné au CCAP,

Vu le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

Vu l'avis favorable sur le projet d'avenant n°1, formulé par la société POPYRUS FRANCE, titulaire du marché 09310 R,

Et après avoir entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

Que pour des motifs tenant à la suppression de l'indice de référence du marché 07282 R et par extension du marché 09310 R, il est nécessaire de conclure un avenant au marché relatif à l'achat de papier à copier et de papier graphique destiné à ses services et à son atelier d'impression.

Que cet avenant n'a ni pour objet, ni pour effet de bouleverser l'économie du marché.

Décide

Art 1 : d'entériner le projet d'avenant n°1 au marché 09310 R,

Art 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché 09310 R, relatif à l'achat de papier à copier et de papier graphique destiné à ses services et à son atelier d'impression, attribué à la société POPYRUS FRANCE,

Art. 3 : d'autoriser tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2010

M. MICHÈLE ISTE